

COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL :
séance du 21 avril 2010

SONT PRESENTS :

- ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT :

Présidente : Mme VANPÉVENAGE

Secrétaire : Mme PARIJS

M. SWALENS, DEMOL

Mme ZEGE

- URBANISME RÉGIONAL :

Mmes BUELINCK~~X~~et VAUSE

Mr CORTEN

- S.D.R.B. :

Mme JACQUES

- I.B.G.E. :

Mme FRANCHIOLY

- MONUMENTS ET SITES :

M. WAUTERS

La séance est présidée par M. VANPÉVENAGE et est ouverte à 9h.

DOSSIER

4. ANDERLEHCHT, LA COMMUNE : PPAS CHAUDRON – boulevard Henri Simonet, route de Lennik, le complexe sportif de Saint-Gilles et le chemin de fer – rapport sur les incidences environnementales

EXAMEN DU DOSSIER PAR LA COMMISSION

A. REMARQUES ET/OU PLAINTES ARRIVEES A L'ADMINISTRATION :

7 réactions verbales pendant les heures d'ouverture du bureau et en soirées ont été réceptionnées;

9 réactions écrites ont été envoyées dans les délais;

11 demandes à être entendu lors de la commission de concertation ont été introduites.

B. PERSONNES QUI ONT DEMANDE A ETRE ENTENDUES ET QUI SONT CONVOQUEES :

c.

DECIDE :

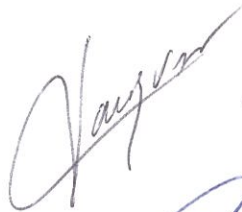
AVIS MOTIVE DE LA COMMISSION

DOSSIER RETIRE pour vice de procédure.

Le Secrétaire,

La Présidente,

Les Délégués :



Francis

